



Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball

Maison du Basket - 36 avenue de l'Hers – 31500 TOULOUSE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Déclarée auprès de la préfecture de la Haute-Garonne le 14 août 1933 sous le numéro W313006778

BUREAU REGIONAL

Mercredi 3 Février 2021 à 19H00

En visioconférence

PROCES VERBAL

Les membres du Bureau de la Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball se sont réunis en visioconférence, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence. Elle permet de constater que 9 membres sont présents sur 9.



Présents :

Mesdames CHAPPAT Huguette et FERRIER Magali,

Messieurs AVAL Gérard, DESSAINT Jean-Jacques, LACAZE Laurent, MARITON Bruno, PUEL Alain, PY Patrice et RODRIGUEZ Christophe.

Invité : Monsieur David SANTOS-ROUSSEAU.

Invité excusé : Patrick CHICANNE (Directeur Technique Régional).

Assistent : Madame Aurore FILLIATRE (Adjointe au DT) et Monsieur Eric RODRIGUEZ (Directeur Territorial).



Le Bureau Régional, réunissant le quorum requis à l'article 12.2 des Statuts, peut valablement délibérer.



Numéro d'annexe	Titre
1	Etude Statistique des licenciés en Occitanie au 1er Février 2021
2	Compte-rendu réunion Technique de la Zone Sud-Est du 28.01.2021

Le Président ouvre la séance à 19h00 en indiquant que le Bureau est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



1. Instances :

- 1.1. Ouverture par le président
- 1.2. Stage Equipe de France Féminine à Toulouse
- 1.3. Séminaire des dirigeants

2. Retour du CODIR Fédéral/Séminaire des Elus :

- 2.1. Le plan sportif
- 2.2. Le plan financier

3. Informations diverses

4. Questions diverses



1. Instance :

1.1. Ouverture par le Président

Jean-Jacques DESSAINT remercie la présence de tous les membres du Bureau et précise que Patrick CHICANNE viendra nous rejoindre en cours de réunion.

L'activité de la Ligue n'étant pas débordante, il a souhaité maintenir la réunion de Bureau mais de reporter le Conseil des Présidents des Comités et du CODIR pour le mois de mars.

1.2. Stage Equipe de France Féminine à Toulouse (Jean-Jacques Dessaint)

Stage se déroulant du 31 janvier au 8 février 2021 au Petit Palais, structure mise à disposition par la ville de Toulouse.

Le stage se passe bien, des salariés de la Ligue sont mis à disposition du groupe pour permettre une bonne organisation et de veiller au respect des gestes barrières.

Petite ombre au tableau, Jean-Pierre SIUTAT a annoncé hier soir à Jean-Jacques DESSAINT, l'annulation des 2 matchs amicaux contre l'équipe d'Espagne du fait d'un cas COVID. Déception car malgré le huis clos et la diffusion des 2 rencontres sur l'équipe TV (canal 21), cela aurait pu permettre à certains salariés et bénévoles de voir du basket féminin.

Le Président Fédéral s'est engagé suivant les futures annonces sanitaires dans les mois à venir, de reprogrammer un match de préparation aux JO de l'Equipe de France Féminine contre l'Espagne à Toulouse au mois de juin. Peut-être voir la possibilité d'ouvrir cette rencontre au public, si accès aux salles et plus de couvre-feu. Dossier à suivre.

2. Retour du CODIR Fédéral/Séminaire des Elus (Jean-Jacques Dessaint)

Il s'est déroulé à Paris en présentiel les 30 et 31 janvier 2021 avec en invités les Président(e)s des Ligues Régionales.

Travaux sur différentes thématiques et les possibilités à offrir aux clubs au moment de la reprise.

Programmation d'une visioconférence le lundi 1^{er} février 2021 avec la Fédération pour tous les Président(e)s des Ligues et Comités. A la suite de cette visio, envoi par la FFBB d'une enquête aux Président(e)s des Ligues et Comités sur la fin de saison 2020/2021, plusieurs questions sur le plan sportif et économique. (Celle-ci était à renvoyer pour le 2 février 2021 à 22 h, car Bureau Fédéral le mercredi 3 février 2021).

2.1. Le plan sportif

- enquête auprès des Président(e)s des Ligues et Comités : sur la possibilité éventuelle de l'arrêt des Compétitions amateurs
- comment opérer le classement, problème de ratio suivant le nombre de matchs faits dans le temps
- est-ce qu'il y aura une réouverture des gymnases à la fin des vacances scolaires de février ? ou à nouveau re-confinement ?
- si reprise en avril/en mai (attention réathlétisation des joueurs), pour reprendre une compétition est-ce concevable ou non ?
- est-ce que les Ligues et Comités sont prêts à mettre en place des actions pour leurs licenciés ?
- si arrêt, quel processus pour les montées et les descentes ? quel ranking à adopter ?
- possibilité de continuer le Championnat de France Jeunes (sans titre au bout car ni montées, ni descentes)
- sur le côté juridique la Fédération avait prorogé la fin de la date des mutations au 28 février. Attention si arrêt des compétitions : de voir des demandes de mutation déposées avant cette date pour un autre club par un licencié, qui de ce fait ne serait pas considéré comme muté pour la saison 2021/2022. La FFBB va veiller pour éviter des débordements.

- est-ce que les actions pourraient continuer en juin, juillet et août ? Comment faire pour que le licencié soit assuré pour la période allant au-delà du 30 juin.
- voir aussi auprès du ministère pour la modification des règlements au-delà du 31 décembre 2020.

En attente des mesures qui seront prises lors du Bureau Fédéral de ce soir.

2.2. Le plan financier

La mise en place du fonds de reconquête des licenciés, seraient concernés les engagements et les extensions de licences.

- sur l'enquête demandée aux structures Ligues et Comités d'abonder dans ce sens
- à quelle hauteur au niveau de leurs finances pour ne pas mettre en péril leurs structures ?
- quels modes utilisés envers les clubs : avoir, rabais, remboursements, des engagements et extensions des licences

La parole est donnée à Eric RODRIGUEZ : il a fait une estimation et présente les chiffres :

- les engagements régionaux : 70 200 €
- les extensions des licences (joueurs en compétition toutes catégories, joueurs prêtés et AST en compétition) : 100 274 € (part Ligue) / 154 900 € (part FFBB)
- il a fait une évaluation pour l'ensemble des Comités des extensions qui s'élève à 310 000 €

Questions :

- est-ce que ces fonds seraient sur la totalité des engagements et catégories de licenciés ?
- est-ce que pour les Comités il y aurait une proratisation ?
- est-ce qu'il y aurait un panachage sur les 2 saisons ou une reconversion sur 2021/2022 ?

Eric précise que pour l'instant nous n'avons aucune information provenant de la Fédération sur ce plan financier (en attente du retour de l'enquête).

Il faut savoir que la Ligue Occitanie n'a pas répondu à l'enquête par OUI ou par NON, mais a développé les réponses.

Réactions des élus :

- Jean-Jacques précise que les sommes indiquées ci-dessus ne sont pas anodines, les Ligues et les Comités ont eu la possibilité et ont toujours la possibilité de demander des aides financières suivant leurs structures (Activité partielle, diminution des charges sociales, demande de fonds de solidarité,...). Attention de ne pas mettre la structure en danger et de compromettre la mandature 2020/2024.
- Alain Puel : demande si on a à ce jour les chiffres comptables afin de pouvoir débattre.
- Patrice Py : même point de vue sur l'envoi de l'enquête à tous les Ligues et Comités.
- Jean-Jacques indique que le premier scénario FFBB 2 € + LR 2€ + CD 1 € est abandonné, car plus simple de redonner sur les extensions du fait qu'il n'y a pas eu toutes les compétitions. Attention toujours garder à l'esprit de ne pas mettre la structure en danger ? non obligation d'abonder sur la totalité de la demande fédérale.
- Bruno Mariton : pour lui la FFBB veut afficher auprès de la Ministre, l'aspect des aides vers les clubs sur le territoire national en impliquant les Ligues et les Comités. Il précise que dans l'application des mesures fédérales, il a envoyé des questions au Secrétaire Général de la Fédération : sur la gouvernance de ce fonds financier, qui va gérer les remboursements sur les engagements, les extensions, périodes concernées : année en cours 2020/2021, 2021/2022 ou panacher ? Travaux sur année sportive ou année civile ? Comment mettre les sommes dans un pot commun ou bien à chaque Ligue ou Comité de garder les sommes dédiées ?

Pour le moment pas de réponses à toutes ces questions et à la mise en place de ce dispositif.

Jean-Jacques Dessaint demande à Eric de nous faire un état des aides reçues, des aides à venir, et aussi des dépenses à venir jusqu'à l'arrêt des comptes au 30/04/2021.

Après une présentation des montants, le résultat de l'exercice sera déficitaire à une hauteur pouvant aller jusqu'à -180 000 € en fonction des aides (fonds de solidarité et Activité partielle), de la subvention

du Conseil Régional pour cette saison qui n'a pas encore été validée et des actions du PPF que nous pourrions ou ne pourrions pas mener sur les deux vacances scolaires qui arrivent.

Réactions des élus :

- Alain Puel : il ne trouve pas dérangeant de présenter un déficit vu la pandémie, la peur de faire un effort aussi sur 2021/2022 ? Il demande aussi s'il y a « une dead Line », réponse négative à ce sujet.
- Bruno Mariton : attendons la fin des bilans comptables, les structures pourront prétendre à verser la totalité ou beaucoup moins.
- Jean-Jacques Dessaint : très précoce de donner la somme à mettre dans ce fonds, car il faut tenir aussi compte de la baisse des licenciés. Lors de la visioconférence du lundi 1^{er} février, les Ligues et Comités sont d'accords sur le principe de cette contribution globale mais aucune structure n'avait chiffré.
- Patrice Py : sommes demandées importantes, est-ce que toutes les Ligues Régionales ont des réserves ? Est-ce qu'elles auront le choix d'abonder suivant les sommes à mettre ? Beaucoup d'interrogations.
- Magali Ferrier : réponse à l'enquête du CD34, ok pour contribuer mais indication d'une somme à ne pas dépasser.
- Laurent Lacaze : tous les Comités doivent calculer pour connaître la contribution demandée, et attention de ne pas mettre les structures en danger et préserver les salariés. Un maximum acceptable.

Eric RODRIGUEZ revient sur les chiffres présentés pour la Ligue et l'ensemble des Comités, il sent que les membres sont inquiets. Il revient sur la visioconférence et a retenu 3 points :

- 1) toutes les structures devront être déficitaires à la clôture des bilans financiers de la saison 2020/2021, mais attention à la réserve de trésorerie pour le fonctionnement de la saison prochaine.
- 2) affichage donnée par la Fédération vis-à-vis de l'Etat et au regard des autres Fédérations par la création de cette contribution financière en impliquant toutes les Ligues et tous les Comités.
- 3) par la vitesse rapide de décision : arrêt éventuel des compétitions suite à l'enquête affichée sur eFFBB. Beaucoup de monde commence à commenter sur les réseaux sociaux.

Il précise aussi qu'il faut bien distinguer la trésorerie de l'état comptable de l'association. En effet, l'association possède des biens qui permettent de voir venir et de ne pas mettre en danger par exemple les emplois ou certaines activités. Le tableau qu'il a dressé part du principe où l'on rembourse tout aux clubs sans passer par le jeu des « avoirs ».

- Gérard Aval : ok pour la solidarité mais des incertitudes à l'aboutissement des bilans, trop prématuré. Pas de positionnement sur les chiffres attendre les décisions.
- Bruno Mariton : indique comme les Bureaux Fédéraux se font à grande vitesse il demande à Jean-Jacques qu'il faudra certainement réunir le Conseil des Présidents des Comités et le Comité Directeur en urgence suivant les décisions qui redescendront de la FFBB.
- David Santos-Rousseau : il se dit inquiet et de faire attention à l'emploi ; Eric répond ne pas rester dans le négatif, nous sommes quand même avec le CD31 propriétaire du bâtiment.
- Huguette Chappat : elle ne prendra pas de position pour le Quercy Garonne, mais toutes les observations de ce soir, va l'aider lors de la réunion de Bureau de demain soir du Quercy Garonne. Simplement il faut faire attention aux emplois car nous avons tous besoin.
- Christophe Rodriguez : la FFBB va décider seule mais attention de ne pas mettre nos structures en danger.

Après cette concertation, Jean-Jacques demande à Patrice Py des explications sur le PGE (Prêt Garanti par l'Etat) :

- Dispositif prorogé jusqu'au 30 juin 2021
- Taux très bas

- Principe : garanti par l'Etat à hauteur de 90 %
 - Montant emprunté = à 25% du CA maximum de la saison
 - Déblocage du prêt
 - Remboursement :
 - pendant un an : franchise
 - 2 choix de remboursement : amortissement sur 5 ans ou remboursement de la totalité
 - Possibilité de demander le prêt même si pas utilisé et ensuite de le rembourser intégralement
- Patrice va voir dans le cadre du PGE associatif et nous fera passer les informations.

Pour terminer sur la partie financière, Eric RODRIGUEZ nous indique qu'il va y avoir un gros travail lors de la clôture des comptes de la Ligue et la validation des comptes, la préparation du budget prévisionnel avec les orientations à prendre, de préparer la présentation des comptes.

Précision sur le nombre de licenciés : Eric reste optimiste pour la récupération au moins de 50 % du déficit de licences, grosse perte sur le mini-basket (précision d'Aurore : de date à date nous avons moins 6000 licenciés dont 3057 licenciés mini-basket).

Gérard Aval lui reste pessimiste sur le sujet, comment relancer le basket avant la fin de la saison.

Aurore répond : à la reprise de l'activité, il faudra être novateur pour fidéliser.

3. Points sur les Pôles

3.1. Formation et Emploi (Alain PUDEL)

3.1.1 Formation Joueur U13/U12

- TIT U13 à Auch des 5, 6 et 7 février 2021 annulé
- Camp des potentiels de février 2021 annulé
- TIC U12 maintenu en juin 2021

3.1.1.1. Retour de la réunion de Zone Sud-Est du 28 janvier 2021 (catégorie U13/génération 2008)

- Tournoi Inter Comités et Inter Territoires sur les Ligues Occitanie et PACA annulés
- Tournoi Inter-Zone des 26, 27 et 28 février 2021 en PACA annulé
- Maintien du Camp de Zone du 30 avril, 1^{er} et 2 mai 2021 en PACA
- Maintien Finales Nationales à Voiron du 12 au 15 mai 2021
- Travaux pour les entrées dans les différents pôles PACA et Occitanie

3.1.2. Formation de cadres

La mise en place des 2 nouvelles promos BPJEPS sur Toulouse :

- BPJEPS Educateur Sportif Basket : ouvert à l'apprentissage (avec un approfondissement basket CQP P1, Animateur Basket Santé / Profil développeur de clubs).
- BPJEPS APT/Sport Co mention basket : ouvert aux ParcoursSup + quelques places en apprentissage (multi-activité avec une valence basket / Profil animateur polyvalent)

Sinon le BPJEPS actuel suit son cours (17 stagiaires dont 15 apprentis à Toulouse / 12 stagiaires en apprentissage à Montpellier).

3.1.3. Pôle Espoirs

- Journée « Portes Ouvertes » le 6 février 2021 avec le CREPS en visioconférence.
- Ouverture des inscriptions mi-février (on est en train de finaliser la communication) jusqu'à fin mars. Tests d'entrée fin avril-début mai.

Alain précise sa satisfaction sur le travail des collaborateurs mis en place afin que les équipes du Pôle puissent se déplacer pour effectuer des rencontres.

3.1.4. Formation « Dirigeants »

« Les Printanières »

- on travaille actuellement sur les contenus et modalités

- on a fait le choix de ne pas bloquer cette action sur un week-end spécifique, mais de l'étendre sur une période (20 mars-15 avril)
- il y aura 3 « blocs », avec une majorité (la totalité ?) des interventions en visio :
 - Bloc Développement : la fidélisation des licenciés / la démarche citoyenne
 - Bloc Finances : PSF 2021 / les moyens de financement des associations
 - Bloc Techniciens/Officiels : Réunion jeudi 11 février pour définir les thèmes

3.1.5. La Démarche QUALIOPi

L'entrée dans la démarche Qualiopi va nous mobiliser jusqu'au début 2022.

Qualiopi : c'est la démarche qualité qui remplacera DataDock au 1^{er} janvier 2021.

C'est ce qui nous permet de mobiliser les fonds de la formation professionnelle (OPCO) pour la plupart des formations que l'on propose. A la différence de la démarche précédente qui était purement déclarative, Qualiopi nous impose d'effectuer des audits (avant pour la certification, pendant pour la conformité, à la fin pour le renouvellement – tous les 3 ans)

Cela va interroger nos processus liés à la formation et nous aider à structurer nos démarches. Par contre lourdeur administrative !

3.1.6. E.R.O (Christophe RODRIGUEZ)

Toujours en relation avec les arbitres et OTM.

Préparation d'une visio OTM pour échanger et préparation de QCM

3.2. Pratiques Sportives et Compétitions

Jean-Jacques tient à remercier une nouvelle fois Aurore FILLIATRE pour son travail sur la Commission Sportive et la mise en place des différents scénarii.

Aurore nous fait part de la date de l'OPEN PLUS qui va se dérouler à Rodez du 22 au 24 mai 2021.

Aurore attire notre attention sur le moral des salariés par rapport au contexte sanitaire et que le manque de visibilité et l'annulation des différentes échéances sont de plus en plus pesant pour chacun.

4. Informations diverses (Jean-Jacques DESSAINT)

- Jean-Jacques demande aux membres du Bureau s'ils ont un nom à donner dans le cadre « Femmes sur tous les Terrains » voir aussi dans les Comités (Aurore précise que les Comités comme les clubs peuvent présenter une personne. Voir aussi avec le CODIR, retour à faire auprès d'Aurore avant le 31 mars 2021).
- Réunion à programmer en février avec Isabelle MORGAND et Bruno MARITON dans le cadre du CSE (Comité Social et Economique), pour écrire le Règlement Intérieur.
- Les Journées Médicales reportées au moins de mars 2021, ont été reportées une nouvelle fois les 15, 16 et 17 octobre 2021.
- Réunion de la Zone Sud-Est le samedi 6 mars, la mise en place pour la Ligue Régionale PACA.
- Le Conseil des Présidents des Comités le vendredi 12 mars 2021.
- Réunion du Comité Directeur Régional le samedi 13 mars 2021. (Bruno précise de faire attention à ces dates car il y a beaucoup d'Assemblées Générales Electives des CDOS).

5. Questions diverses

Magali FERRIER : Rien de plus

Christophe RODRIGUEZ : Rien de plus

Huguette CHAPPAT : Rien de plus, mais demande à Alain Puel de lui envoyer ces données afin de les retranscrire dans le procès-verbal.

Patrice PY : donne des informations complémentaires sur le PGE : taux en-dessous de 2% - même dispositif – emprunt calculé à 25 % du CA – la Ligue pourrait prétendre à un emprunt de 575 000 €.

Laurent LACAZE : souhaite que le prochain Bureau se fasse en présentiel sur les 2 sites Toulouse et Maurin, de proposer aux salariés un repas à la fin de la réunion, à voir.

Gérard AVAL : Rien de plus, simplement l'envie de partager à nouveau un moment de convivialité.

Bruno MARITON : envoi de ses disponibilités de dates pour la réunion du CSE – Perpignan création du club, 2 candidatures déposées en Mairie, il serait souhaitable que la Ligue et le Comité soient partenaires et aide à constituer un groupe technique – contact avec le mandataire pour établir la liste des dettes du club de « Perpignan Le Soler Métropole Basket » auprès du Comité 1166. Il demande à Eric RODRIGUEZ de transmettre au mandataire désigné une lettre en recommandé avec AR concernant les dettes de ce club auprès de la Ligue Occitanie. Eric va s'en charger.

Il demande où en est le dossier ANS 2021 pour le PSF 2021 : quelle sera l'enveloppe sur les emplois ?

David SANTOS-ROUSSEAU : très envie de revenir partager en présentiel les prochaines réunions, de prêter une attention particulière aux salariés de la Ligue.

Alain PUEL : Rien de plus, toujours en relation avec Aurore et Eric pour échanger, très déçu de l'annulation des 2 matchs amicaux de l'équipe de France Féminine contre l'Espagne.

Aurore FILLIATRE : Rien de plus.

Eric RODRIGUEZ : Rien de plus.

Jean-Jacques DESSAINT : il prévient les membres du Bureau qu'en cas d'urgence il enverra une convocation.



Prochains rendez-vous

le Conseil des Présidents le vendredi 12 mars 2021

le CODIR le samedi 13 mars 2021

Prochaine réunion du Bureau le mercredi 3 mars 2021 à 19h00 en visioconférence par StarLeaf



L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 21h05.



Fait à Cahors, le 7 Février 2021.

La Secrétaire Générale,
Huguette CHAPPAT

Le Président,
Jean-Jacques DESSAINT